

# Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



**Bonne année 2023 !**





**24 novembre | PASSEPORT CITOYEN**

• Action du Passeport citoyen, 18 élèves de CM2 ont rencontré des résidents du foyer Horizons de la commune pour un match de handball autour du thème du handicap.

**30 novembre | VISITE DE CHANTIER**

• Élus et représentants d'Alpes Isère Habitat ont visité le chantier du futur cabinet médical «Porte de Chartreuse». Il devrait ouvrir fin janvier et à terme, accueillir quatre médecins généralistes et trois professions paramédicales. Un projet qui aura mis seulement quelques mois à sortir de terre, pour une offre de services renouvelée dans un secteur en forte tension.

**30 novembre | RÉUNION PUBLIQUE**

• La Zone à Faibles Émissions (ZFE) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet de cette année. Elle vise à interdire l'accès à certains véhicules particuliers sur le territoire des 13 communes de la première couronne grenobloise. Afin d'informer les habitants et recueillir leurs avis, la Ville a organisé une réunion publique.

**3 décembre | BOURSE DE L'ENFANCE**

• L'Association des Parents d'Élèves de l'école Robert Badinter a organisé un vide-grenier destiné à l'enfance à la Maison des Moais.

**6 décembre | PASSEPORT CITOYEN**

• Action du Passeport citoyen, les élèves de CM2 des trois écoles ont collecté des jouets pour les enfants de familles en difficulté de la commune. Malheureusement, la photo de l'école Simone Veil est manquante au moment de l'impression. Elle est à retrouver sur le site de la Ville.

**7 décembre | RÉUNION PUBLIQUE**

• Habitants, bailleur et syndic étaient réunis par la Ville à l'immeuble le Leclerc pour évoquer ensemble la vie du quartier.

**10 décembre | ASSOCIATION**

• Le Foyer Arts et Loisirs a organisé son traditionnel concert de Noël à la Maison des Moais.

**15 décembre | SPECTACLE**

• La Toute Petite Compagnie a présenté son spectacle musical, poétique et burlesque "Boîte à Gants" à la Maison des Moais. Les maternelles en ont également profité dans la matinée. En tout, 240 personnes ont pu le découvrir.

**15 décembre | PÉRISCOLAIRE**

• Un spectacle de danse encadré par Annabelle Maussion a eu lieu à l'école du Néron, dans le cadre de la Récré'active. Les enfants ont présenté leurs talents de danseurs à leurs parents.

**17 décembre | NOËL DES SÉNIORS**

• Comme chaque année, les seniors de plus de 70 ans de la commune ont reçu un colis sucré ou salé remis par les élus lors d'un moment de partage à la Maison des Moais.



24 NOVEMBRE



30 NOVEMBRE



30 NOVEMBRE



3 DÉCEMBRE



6 DÉCEMBRE



10 DÉCEMBRE



15 DÉCEMBRE



15 DÉCEMBRE



17 DÉCEMBRE

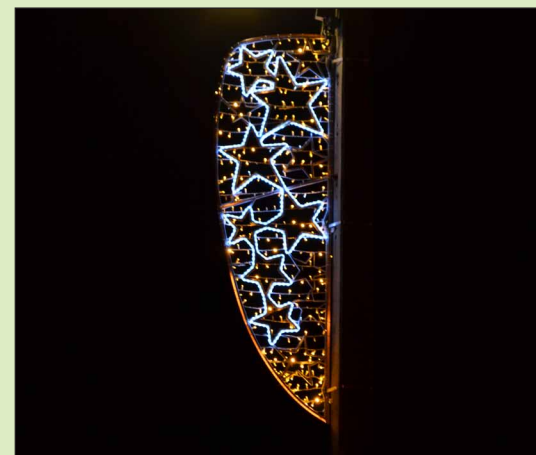


7 DÉCEMBRE

**Décembre | ILLUMINATIONS DE NOËL**

• La Ville scintille de mille feux ! Cette année encore, de nouveaux décors lumineux sont venus agrémenter la commune : aux abords de l'Hôtel de Ville, rue de la Résistance et place du Village.

Achetés d'occasion et fabriqués dans un matériau 100% recyclable et biodégradable, leur coût est modeste (environ 7 000 € par an de motifs). Entièrement à LED et fonctionnant sur des courtes durées (7h maximum), ils participent à la réduction significative des consommations du parc d'éclairage public. C'est le choix d'un Noël festif mais aussi responsable !





**13 et 15 décembre | VOS MARCHÉS**

• Cette année encore, de nombreux exposants, artisans, producteurs et habitants étaient présents pour fêter Noël sur les deux marchés de la commune.

Ne manquez pas le retour en images sur le site internet de la Ville !



**5 QUESTIONS**  
*Sylvain Laval, Maire* à...



**Saint-Martin-le-Vinoux - Naturellement Chartreuse :** Avec la flambée des prix, comment abordez-vous le budget 2023 ?

**Sylvain Laval :** De manière déterminée, responsable et attentive aux besoins des habitants. Notre objectif lors de la préparation budgétaire a été de ne pas alourdir la facture des familles dans le contexte économique et social que nous connaissons. Nous avons préparé un budget volontaire, parce que nous souhaitons conserver un bon niveau de services aux habitants, un budget responsable parce que nous investissons fortement pour être énergétiquement sobres, économes et accueillants.

**SMLV - NC :** Un grand nombre de communes prévoient d'augmenter les tarifs des services aux habitants, comment vont-ils évoluer à Saint-Martin-le-Vinoux ?

**SL :** Rappelons tout d'abord que les tarifs des services aux habitants sont restés inchangés depuis 10 ans. Le tarif le plus bas de la restauration scolaire a même été fixé à 1€ en 2019, et pourtant, outre le coût du repas lui-même, il comprend la rémunération du personnel sur ce temps. La Ville subit effectivement la flambée aussi bien des prix de l'énergie (électricité, gaz) que du coût du repas et du transport et la hausse significative des salaires. La commune était déjà très attentive dans sa gestion, en travaillant chaque contrat et en adaptant les missions des agents au plus près des besoins, et cela depuis des années. La gestion maîtrisée des dépenses est un exercice difficile, auquel l'ensemble des services et élus participent. Ces pratiques vertueuses nous permettent aujourd'hui d'aborder plus sereinement cette crise majeure pour y faire face. Enfin, si la Ville n'a pas augmenté les taux de la taxe foncière depuis 16 années, les recettes fiscales ont malgré tout augmenté, en raison de l'évolution des bases fixées chaque année par l'Etat. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de ne pas augmenter les tarifs des services aux habitants (cantine, transport scolaire...) et de prendre à notre charge les hausses pour préserver le pouvoir d'achat des Saint-Martiniens.

**SMLV - NC :** De nombreuses communes envisagent d'augmenter le taux des impôts locaux pour maintenir l'investissement. Qu'en est-il à Saint-Martin-le-Vinoux ?

**SL :** Saint-Martin-le-Vinoux a un niveau d'investissement très au-dessus des communes de taille équivalente (presque 2 fois plus). Cela est rendu possible parce nous faisons, depuis plus de 10 ans, une recherche exhaustive des subventions, qui nous permet, sur les très gros investissements, de bénéficier de plus de 60% de subventions (État, Europe, Région, Département, CAF). De plus, nous avons adopté une politique constante de désendettement, qui fait diminuer nos charges financières. En conséquence, nous continuerons de ne pas augmenter les taux d'imposition, et de ne pas emprunter. C'était un engagement de notre projet et nous le tenons.

**SMLV - NC :** Quels investissements priorisez-vous ?

**SL :** Notre double objectif concerne un cadre de vie amélioré et le développement durable. En effet, les travaux de désimperméabilisation des cours d'école Badinter et Néron en 2022, la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque en 2022 et 2023, la réfection complète de l'éclairage public en 2022, 2023 et 2024, la rénovation progressive de tous les espaces publics pour des lieux végétalisés et embellis sur tout le mandat, constituent actuellement nos principaux investissements.

**SMLV - NC :** Une nouvelle année démarre. Comment voyez-vous 2023 ?

**SL :** 2023 sera une année de solidarité renouvelée. Envers les plus jeunes, avec les moins favorisés, envers les personnes âgées ou dépendantes. Elle sera l'année où de grands projets sortiront de terre et où d'autres seront lancés. L'année de la poursuite des engagements que nous portons, pour Saint-Martin-le-Vinoux et pour la qualité de vie des Saint-Martiniens. Je vous souhaite une excellente année 2023 et la meilleure santé possible.



*Sylvain Laval et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux 2023 qui aura lieu le vendredi 6 janvier à 19h à la Maison des Moais.*



# Budget PARTICIPATIF 2022

LES PROJETS RETENUS



## Trois projets ont été retenus cette année !

Le budget participatif est un dispositif de démocratie locale qui permet aux Saint-Martiniens de proposer des projets citoyens et d'intérêt général. Ces projets, qui permettront les échanges entre les habitants, sont destinés à améliorer le cadre de vie et contribuer au bien-vivre ensemble.

L'enveloppe annuelle allouée, qui est impactée sur le budget d'investissement, est de 10 000 €. La commission du budget participatif, composée d'habitants et d'élus et présidée par Angèle Abbattista, conseillère déléguée à la Vie de la commune, à la Relation aux habitants et aux Événements, a sélectionné les lauréats de l'année 2022.

- ▶ Le premier a été déposé par des habitantes, assistantes maternelles, du quartier Champeyrard. Elles souhaitent qu'un aménagement vienne compléter les jeux déjà installés, destinés aux tout-petits et qui serait adapté à des enfants un peu plus grands. Après discussions avec un groupe de travail constitué d'élus et les services techniques de la Ville, le choix s'est porté sur un toboggan de talus. Le budget estimé de ce projet est de 7 500 €.
- ▶ Le deuxième a été déposé par un collectif de six enfants du Village. Il concerne l'installation d'un panneau de basket sur la place, située devant l'école Simone Veil. Un jeu de ballons complémentaire au petit terrain de football déjà existant. La fourniture et l'installation du panier de basket ont été chiffrées à 2 700 €.
- ▶ Le troisième, proposé par l'association Pique Sol, gestionnaire des jardins partagés de Pique-Pierre (situé sur la parvis au dessus de l'arrêt de tramway « hôtel de ville »), consiste à rehausser les clôtures des jardins. En effet, des usagers du square jettent leurs mégots dans les carrés potagers, endommageant les cultures. Le budget approximatif de ce projet est d'environ 100 €.

Des photos sur site des réalisations vous seront présentées dans un prochain journal.



L'édition 2022 a permis de créer un lieu de rassemblement pour les habitants de Champeyrard.

## L'édition 2023 est ouverte : à vous de proposer !

### Comment ça se passe ?

Tout d'abord, qu'il soit un groupe de personnes (âgées de 15 ans minimum), une association, des commerces ou entreprises, le porteur de projet devra être domicilié à Saint-Martin-le-Vinoux (des projets pourront aussi être présentés par des collectifs constitués au collège). Par ailleurs, le projet devra correspondre à certains critères comme : être réalisé uniquement sur l'espace public de la commune et relever de ses compétences, satisfaire un besoin d'intérêt général, dépendre exclusivement de l'investissement (sans coûts induits pour le fonctionnement), ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, politique... Dans tous les cas, il devra absolument contribuer à une amélioration à la fois du cadre de vie et du bien-vivre ensemble.

**La date limite de dépôt pour la troisième édition est fixée au 30 avril.** Avant de déposer un dossier, n'oubliez pas de consulter le règlement intérieur. Un formulaire est disponible au format numérique sur le site de la Ville (*rubrique Découvrir > Votre Ville > Budget participatif*) ou en format papier en mairie.

Le dossier peut être transmis par mail à [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr) ou déposé à l'Hôtel de Ville, 40 avenue du Général Leclerc.

« J'ai adoré le Passeport citoyen l'année dernière, je voulais continuer. »



**Marie-Anne Lenoble**  
Conseillère municipale déléguée à la vie du collège et à la participation des jeunes de 11 à 15 ans.  
**Mounir Boualita**  
Adjoint à la jeunesse et à la vie associative.



« Nous avons souhaité lancer, dans notre programme municipal, un Conseil des jeunes à Saint-Martin-le-Vinoux pour permettre à une classe d'âge de s'ouvrir à la citoyenneté, leur apprendre l'importance de l'investissement pour les autres et leur donner le goût de l'action municipale. Nous l'avons voulu ouvert, avec le moins de contraintes possibles mais toujours dans un cadre précis qui est celui que doit respecter une collectivité. Nous travaillons avec ces 5 membres depuis quelques mois : ils ont laissé libre court à leur imagination pour penser, construire et réaliser un projet qui leur ressemble. Ce n'est que le premier, il y en aura d'autres ! »

« Je veux faire que tous les habitants soient entendus. »

« Rejoindre le Conseil des jeunes, c'est s'occuper des autres et notamment des personnes âgées. »

## Le Conseil des jeunes

### entretient le lien intergénérationnel

Le Conseil des jeunes est une instance dédiée aux 11-15 ans. Dans la droite ligne du Passeport citoyen (ouvert à tous les élèves de CM2), il a été voulu comme un lieu de réflexion et d'ouverture au monde des adultes, où les adolescents, encadrés par les élus, peuvent réfléchir à des actions ou des projets pour la Ville et ses habitants.

Cinq jeunes actuellement scolarisés en 6<sup>e</sup> (pour la plupart au collège Chartreuse) se sont portés volontaires pour constituer le premier Conseil des jeunes. Ils ont participé activement l'année dernière aux actions du Passeport citoyen et ont souhaité continuer à s'investir pour leur Ville.

En fonction pour 2 ans, ils sont très motivés !



Lina Naamane - 11 ans habitante du secteur Leclerc



Camille Hathat - 11 ans habitante du quartier Champeyrard



Neila Ouhab - 11 ans habitante du secteur Rosa Lee Parks



Sonia Ouzaid - 11 ans habitante du quartier Champeyrard



Adam Menzer - 11 ans habitant du secteur Village

Depuis le début d'année scolaire, ils ont planché sur leur premier projet. Le 14 décembre, ils ont organisé un goûter de Noël à l'Ehpad Pique-Pierre, pour les résidents, avec chants de Noël et gourmandises, partageant joie et bonne humeur pour les fêtes. Un bel élan de solidarité et une belle action cultivant le lien intergénérationnel nécessaire entre les jeunes et les aînés.







**ATELIERS BIEN CHEZ SOI : POUR UN LOGEMENT PRATIQUE ET CONFORTABLE**

Les ateliers *Bien chez soi* apportent aux seniors des conseils pratiques, afin d'aménager leur habitat pour y vivre le plus confortablement en répondant à l'ensemble de leurs besoins.

Le CCAS vous propose 3 ateliers les 20 et 27 janvier et le 3 février de 9h à 11h30 en mairie, salle du Conseil municipal.

Ces 3 rencontres, animées par un professionnel

expert de l'habitat sont interactives et ludiques (échanges, mises en situation, découverte et essais de matériel...) et permettent de faire un tour d'horizon complet des thèmes qui vous intéressent : économies d'énergie, aides disponibles pour la réalisation de vos travaux, aides et astuces.

Les activités sont gratuites pour les retraités (financées par Atout Prévention Rhône-Alpes).

+ D'INFOS CCAS au 04 76 85 14 50 (inscription obligatoire)

**FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE SAINT-ÉGRÈVE ET PAIEMENT CHEZ LES BURALISTES**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, vos services de proximité changent.

**Paiement de proximité**

Vous pouvez maintenant payer chez un buraliste agréé, impôts, amendes et factures locales dotées d'un QR Code, en carte bancaire ou en espèces jusqu'à 300 €. Les deux tabacs presse à Saint-Martin-le-Vinoux sont agréés : centre commercial Bellecroix et face à Lidl (au 61 et au 116 avenue Général Leclerc). Pour trouver la liste des buralistes agréés, rendez-vous sur [impots.gouv.fr/paiement-de-proximite](https://impots.gouv.fr/paiement-de-proximite)

**Pour les démarches concernant vos impôts**

Contactez le 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h ou envoyez un mail dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou rendez-vous au Centre des Finances Publiques, 38 avenue Rhin et Danube à Grenoble.

**Pour les démarches concernant vos factures locales**

Contactez le service de Gestion Comptable de Fontaine (2 boulevard Paul Langevin) au 04 76 27 41 62 ou par mail à [sgc.fontaine@dgif.finances.gouv.fr](mailto:sgc.fontaine@dgif.finances.gouv.fr) ou sur [payfip.gouv.fr](https://payfip.gouv.fr) pour le règlement.

**Pour tout renseignement complémentaire**

Le Bus France Services est présent à Saint-Égrève tous les vendredis de 8h30 à 11h30 en semaine paire au marché de Prédieu/Fiancéy, en semaine impaire à la Maison des Solidarités et des Familles.

**Nouveau! POINT D'ACCUEIL POUR SOINS IMMÉDIATS**



La clinique des Cèdres et SOS Médecins ont ouvert, le 16 décembre, un Point d'Accueil pour Soins Immédiats (PASI) à Échirolles, à deux pas de la clinique située 21 rue Albert Londres.

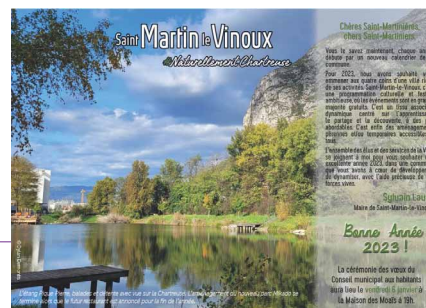
Il s'agit d'un cabinet médical accessible 7j/7 de 14h à minuit pour des soins non programmés. Au quotidien, deux praticiens de SOS Médecins reçoivent les patients et ont un accès direct à la biologie grâce au laboratoire Biogroup Oriade Noviale, à la radiologie avec le service d'imagerie médicale du groupe Clinique du Mail et au service des urgences pour une hospitalisation en priorité. Un diagnostic peut ainsi être rapidement établi, permettant de lever tout doute sur la gravité ou l'urgence d'un cas.

**CALENDRIER 2023**

La Ville a le plaisir de vous offrir un calendrier de photographies qui vous accompagnera toute l'année 2023.

Cette année, le sport et la culture sont mis à l'honneur ! Retrouvez chaque mois un instantané de la vie à Saint-Martin-le-Vinoux.

Plusieurs photographes et habitants ont participé à son élaboration, un grand merci à eux !



**STAGE DE STRETCHING**

Samedi 14 janvier de 9h45 à 11h30, l'Amicale du Personnel de Saint-Martin-le-Vinoux vous propose un stage découverte du stretching au gymnase Pierre Mendès-France.

Vous cherchez l'harmonie, l'équilibre, une meilleure flexibilité, retrouver le calme ? Vous hésitez entre Pilates, Yoga, Tai Chi ?

En musique, coachés par Sandrine Subit, professeure de fitness, venez travailler vos muscles profonds en alliant ces 3 disciplines.

Pieds nus, si possible apportez un tapis, un sweat-shirt ou une couverture polaire pour la relaxation.

7€ (règlement par chèque ou espèces le jour du stage) + D'INFOS Inscription obligatoire : [amicalesmlv@gmail.com](mailto:amicalesmlv@gmail.com)



**AMICALE SPORTS ET LOISIRS**

L'association vous offre un large choix d'activités hebdomadaires telles que la randonnée pédestre le mercredi, le vélo le vendredi et chaque mardi jeux de cartes et jeux de société.

Des animations mensuelles vous sont également proposées :

- janvier : tirage des rois à la Maison des Moais le 10 janvier de 14h à 18h suivi d'un repas-spectacle organisé par un restaurateur de Saint-Martin-le-Vinoux avec Christian Delagrange à l'honneur ;
- février : la chandeleur avec dégustation de crêpes et gaufres ;
- mars : grande réunion associative.

+ D'INFOS 06 07 81 67 73 ou [asl38.webador.fr](mailto:asl38.webador.fr)

**INSCRIPTION À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2023**

Votre enfant est né en 2020 ou en 2021 (de janvier à mars pour les écoles R. Badinter et S. Veil - de janvier à juin pour l'école Néron) ?

Vous pouvez d'ores-et-déjà vous rendre au service éducation pour effectuer la pré-inscription.

Pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait de l'acte de naissance de l'enfant ;
- carte d'identité des parents ou carte de séjour ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- en cas de séparation des parents, le jugement attestant de la garde de l'enfant.

+ D'INFOS Service Éducation Jeunesse de la Ville au 04 76 85 14 50



**AIDE FINANCIÈRE POUR L'HÉBERGEMENT CITOYEN DES DÉPLACÉS D'UKRAINE**

De nombreuses personnes, dans un élan de solidarité, ont mis à disposition un logement pour les déplacés ukrainiens.

Afin de soutenir cette mobilisation généreuse, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'une aide financière rétroactive, couvrant la période du 1er avril au 31 décembre 2022. Elle s'élèvera à 150€ par mois, sous réserve d'avoir accueilli pendant au moins 90 jours des déplacés ukrainiens.

Chaque ménage hôte devra effectuer cette démarche par voie dématérialisée avant le 30 avril 2023 sur le portail de l'Agence de Services et de Paiement ([asp-public.fr](https://asp-public.fr)).

+ D'INFOS [service-public.fr/particuliers/actualites/A16050?xtor=EPR-141](https://service-public.fr/particuliers/actualites/A16050?xtor=EPR-141)

**PEINTRE, PHOTOGRAPHE, SCULPTEUR : VENEZ EXPOSER À L'HÔTEL DE VILLE**



Vous êtes un artiste et souhaitez exposer vos œuvres à l'Hôtel de Ville ?

Contactez le service Culture et Associations pour présenter vos travaux à compter d'octobre 2023.

+ D'INFOS 04 76 85 14 50



## DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE DE LA MÉTROPOLE

Le siège de la Métropole vient d'être transféré. Il se situe désormais dans le quartier Hoche, toujours à Grenoble. Le temps pour la Métropole de mener un projet d'extension et de rénovation thermique de son siège de la rue Malakoff.

### Accueil du public

Grenoble Alpes Métropole  
1 place Malraux à Grenoble

### Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
L'adresse postale reste la même que précédemment  
Grenoble Alpes Métropole, 3 rue Malakoff  
CS 50053 - 38031 Grenoble cedex

[www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/77/45-la-metropole-a-demenage-elle-vous-accueille-place-malraux-a-grenoble.htm](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/77/45-la-metropole-a-demenage-elle-vous-accueille-place-malraux-a-grenoble.htm)

## UNE SECONDE VIE POUR NOS SAPINS DE NOËL

Du 2 au 27 janvier, la Métropole renouvelle son dispositif de récupération des sapins de Noël après les fêtes.

Il a trôné au milieu du salon pendant un mois, illuminé par les décorations de Noël et les sourires des enfants... ne l'abandonnons pas sur le trottoir une fois les fêtes passées. En déposant votre sapin de Noël naturel dans l'un des 49 points de collecte ouverts par Grenoble-Alpes Métropole, une seconde vie lui est offerte : il sera recyclé en compost ou en broyat pour les espaces verts.

À Saint-Martin-le-Vinoux, trois points de collecte sont mis à votre disposition : **place Charles de Gaulle, parc Gontier et cimetière du Village.**



Pour que la magie de Noël soit aussi responsable !

## CHALLENGE MÉTROÉNERGIES CHAUFFAGE

Pour aider à réduire votre facture énergétique, la Métropole organise du 16 janvier au 19 février le challenge Métroénergies chauffage.

Alors que le froid est là, c'est le moment de se poser les bonnes questions !

Comment réduire ma facture ? Comment améliorer la performance et le confort de mon logement ? Comment partager et agir avec d'autres citoyens ? Comment évaluer l'efficacité de mon système de chauffage et de mes travaux ?

Métroénergies est un service public en ligne, gratuit, neutre, sécurisé et sans engagement, qui vous permet de visualiser l'ensemble de vos consommations d'énergies.

[metroenergies.fr](http://metroenergies.fr)



## TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE

Deux sentiers communaux ont subi quelques travaux en fin d'année 2022 :

**Chemin du Replat** : le mur était en mauvais état et des pierres tombaient parfois sur la route. Pour sécuriser cette voie, un talutage a été effectué. Cette opération consiste à donner au parement la pente ou l'inclinaison nécessaire pour que le terrain soit de profil légèrement oblique et non vertical. Les pierres retirées seront réutilisées dans le cadre de l'embellissement de la commune.

Coût de l'opération : 3 840 €

**Chemin du pré du Nay** : suite à un problème d'écoulement des eaux de pluie sur ce chemin, des fossés ont été créés pour la récupérer. La terre a été remise sur le talus sur certains endroits. Le reste sera utilisé dans le cadre de l'embellissement.

Coût de l'opération : 1 380 €.

Chemin du Replat



Chemin du Pré du Nay



## DÉLESTAGES ÉNERGÉTIQUES

Pour éviter tout black-out cet hiver, le gouvernement anticipe d'éventuelles coupures de courant de deux heures, dites « délestages », en janvier.

Les délestages ne peuvent intervenir qu'en journée et en semaine, sur les tranches horaires : **8h-10h, 10h-12h ou 18h-20h.**

Quand il est prévu d'actionner le dispositif, les usagers sont informés avant sa mise en œuvre :

> **trois jours avant** d'une vigilance renforcée et de la possibilité de mise en place d'un délestage ;

> **deux jours avant** : information particulière aux patients à haut risque vital (PHRV) ou à leurs représentants ;

> **19h30 la veille** : confirmation par RTE et Enedis de la possible coupure d'électricité ;

> **21h30 la veille** : publication d'un communiqué de presse avec la carte des départements potentiellement concernés ;

> **le jour J** : envoi d'alertes aux utilisateurs de l'application EcoWatt et activation des coupures par les 30 agences régionales d'Enedis par tranche de deux heures maximum par client.

Équipez-vous de l'application EcoWatt qui vous informe en temps réel.

## MONOXYDE DE CARBONE ET CHAUFFAGES D'APPOINT : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès.

Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint non électriques s'ils ne sont pas utilisés correctement. L'agence régionale de santé (ARS) émet quelques recommandations :

- ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement ;
- n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc. ;
- aérez votre logement au moins 10 minutes par jour ;
- veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

[auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone](http://auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone)

## ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

### CHAMPIONNAT DE NANO-MATCHS D'IMPROVISATION Ligue d'Impro 38

VENDREDIS 20 JANVIER & 3 FÉVRIER - 20H | DURÉE 1H30

Deux soirées de nano-matches d'improvisation vous sont proposées par la Ligue d'Impro 38.

Deux comédiens s'affronteront en un contre un, avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie. Ils sauront jouer de leurs talents pour faire vivre aux spectateurs le frisson d'écriture spontanée, le plaisir du saut dans l'inconnu.

Tarifs : 8€ (Saint-Martiniers) | 13€ (extérieurs)

et réservations sur [improvisation.fr](http://improvisation.fr) ou au 04 76 27 07 48

### SPECTACLE LA FAMILLE FANELLI Compagnie Artiflette

VENDREDI 27 JANVIER - 20H | DURÉE 1H

La compagnie Artiflette vous présente son spectacle de théâtre, cirque et musique. Embarquez pour l'Italie avec la Famille Fanelli ! Vous y découvrirez le tonton Giuseppe et ses surprises... Le cousin Paco et ses acrobaties envolées ! La mamie Mireilla qui sautille et qui s'égosille sur sa corde à linge, Marina qui chante à tue-tête, s'essoufflant entre ses pitreries et les bretelles de son piano... Voici l'aventure de la Famille Ravioli (euh, Fanelli !). Dès 5 ans.

Tarifs : 4€ (enfant\*) | 5€ (réduit\*\*) | 8€ (plein tarif\*\*\*)

& réservations sur [smlv.fr](http://smlv.fr) rubrique places de spectacle ou au 04 76 27 07 48





La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux et la compagnie Artiflette présentent

# LA FAMILLE FANELLI

cirque, musique et théâtre

VENREDI  
JANVIER 27  
20H  
MAISON DES MOAÏS




Réervations sur  
smlv.fr




**+** [www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

Toutes vos démarches  
en ligne !

 **horaires d'ouverture de la mairie :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)

 @Ville.de.SaintMartinleVinoux

 [smlv\\_naturellement\\_chartreuse](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse)



L'AGENDA

**Vendredi 6 janvier**

Vœux aux habitants  
19h | Maison des Moaïs

**Du 2 au 27 janvier**

Collecte de sapins  
place Charles de Gaulle, parc Gontier  
et cimetière du Village

**Samedi 7 janvier**

Thé dansant seniors  
(sur inscription uniquement)  
14h - 17h | Maison des Moaïs

**Vendredi 13 janvier**

Assemblée générale de l'Association des Amis  
de l'Église de la Buisserate  
18h30 | Maison des Moaïs, salle Coluche

**Samedi 14 janvier**

Stage de stretching  
(sur inscription uniquement)  
9h45 | gymnase Pierre Mendès-France

**Vendredis 20, 27 janvier et 3 février**

Ateliers seniors "Bien chez soi"  
(sur inscription uniquement)  
9h | salle du Conseil municipal

**Vendredi 20 janvier**

Nano-matches d'improvisation  
avec la Ligue d'Impro 38  
20h | Maison des Moaïs

**Vendredi 27 janvier**

Spectacle "La Famille Fanelli"  
Compagnie Artiflette  
20h | Maison des Moaïs



Place du Village **mardi de 16h à 19h**  
Place de l'Horloge **jeudi de 15h30 à 19h**

PHARMACIES DE GARDE



Pour trouver au quotidien  
une pharmacie de garde :  
[servigardes.fr](http://servigardes.fr) ou **0825 74 20 30**

7 & 8 janvier  
Fontanil - 04 76 75 51 48  
1, allée C. Baudelaire  
au Fontanil-Cornillon

14 & 15 janvier  
Prédieu - 04 76 75 31 67  
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

21 & 22 janvier  
La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Centre commercial La Pinéa  
à Saint-Égrève

28 & 29 janvier  
Barnave - 04 76 75 43 42  
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

4 & 5 février  
Nouvelle - 04 76 75 49 33  
121C, avenue Général Leclerc  
à Saint-Martin-le-Vinoux